

Sensibiliser vos salariés aux risques routiers avec l'association Prévention Routière!

## La sensibilisation aux risques routiers de vos salariés

La mise en place d'une action de sensibilisation aux risques routiers en direction de vos collaborateurs vous permet :

- D'agir sur la principale cause d'accidents mortels au travail et de remplir vos obligations réglementaires;
  - Les accidents de la route représentent 10% des accidents du travail et 44% des accidents mortels. (Rapport CNAMTS 2012)
  - Votre entreprise est tenue d'identifier les risques et de mettre en place des actions pour assurer la sécurité de vos salariés (Art. L4121-1 à 5 du Code du Travail)
- De réduire votre sinistralité et les coûts associés ;
  - La mise en place d'actions de prévention vous permettra de réduire le nombre d'accidents de vos collaborateurs et donc les frais qu'ils entrainent.
- De partager une expérience positive avec vos salariés et de renforcer votre statut d'entreprise responsable et citoyenne.

## Une offre adaptée à vos besoins (1/2)

Afin de pouvoir répondre aux besoins spécifiques de votre entreprise, nous vous proposons **3 types d'interventions** :

### 1) La conférence débat

- Format : 1h30 / 2h
- Contenu : rappel des différents types de risques routiers et partage de bonnes pratiques
- Audience : large
- Outils / supports : présentation, dépliants ...

### La session de sensibilisation

- Format : ½ journée
- Contenu : conférence + ateliers interactifs
- Audience : 20 / 30 personnes afin de conserver une interactivité
- Outils / supports : présentation, simulateurs 2 ou 4 roues, réactiomètre, test code de la route, parcours alcoolémie, dépliants ...

## Une offre adaptée à vos besoins (2/2)

### 3) La démonstration

- Format : journée
- Contenu : conférence + ateliers interactifs
- Audience : large
- Outils / supports : présentation, voiture tonneaux, simulateurs de choc frontal, simulateurs 2 ou 4 roues, réactiomètre, test code de la route, parcours alcoolémie, dépliants ... )

### Zoom sur la conférence

- Le format « **Débat / Conférence** » permet de sensibiliser un grand nombre de vos salariés en un temps réduit.
- Différentes thématiques sont abordées à l'aide de diapositives, de visuels ou de vidéos ; notamment :
  - Les statistiques des accidents
  - Le système de conduite
  - Le code de la route
  - Alcool / drogues et conduite

- La vitesse
- Les deux roues motorisés
- L'éco-mobilité
- Afin de rendre la séance interactive, l'intervenant peut procéder à des quiz et proposer des études de cas.
- Des dépliants destinés à renforcer la transmission des messages de prévention sont mis à la disposition des participants.

## Zoom sur les principaux ateliers proposés

#### DÉTAIL DE NOS PRESTATIONS

#### 1° atelier

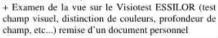
#### Gestion du risque routier en entreprise

Animation: «MARION» (Mesure et Analyse des Risques pour Identifier les Opérations Nécessaires) - Support: D.V.D. «Agir en entreprise» conçu, réactualisé et réalisé par le service éducation du Centre National de la Prévention Routière.



#### 2° atelier Santé-conduite responsable

Parcours alcoolémie avec lunettes restituant les difficultés ressenties par un consommateur d'alcool pour se déplacer, avec un taux contraventionnel puis délictuel, et, pour en renforcer la réalité, sur un cheminement imposé dans un espace réduit (tapis, cônes + accessoires).





#### 3° atelier Simulateur de conduite 4 roues EDISER

Déclencher une réflexion sur les habitudes de conduite et motiver une évolution du comportement au volant, évaluer les capacités d'une personne à anticiper, mais aussi apprendre à adapter sa conduite en fonction de l'environnement et des autres usagers, à travers divers scénarios proposés par le simulateur (possibilité de deux ateliers).



#### 4° atelier « Voiture dix erreurs »

Détecter dix erreurs à l'intérieur et à l'extérieur d'une voiture de tourisme pour provoquer un échange sur les connaissances de chacun des participants et apporter des informations validées sur les différents sujets.

#### <u>5° atelier</u> Simulateur de conduite 2 roues

Stimuler la sensibilité aux impératifs de sécurité, en simulant des conditions variées de pilotage de manière réaliste sur la route, et par conséquent de procurer une expérience virtuelle des situations dangereuses (possibilité de deux ateliers).



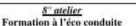
#### 6° atelier Simulateur « voiture choc »

Mise en évidence de l'utilité du port de la ceinture de sécurité et de la nécessité de veiller au bon arrimage des objets et effets transportés dans l'habitacle. Installation en conformité avec la réglementation.



#### 7° atelier

Réactualisation des connaissances du code de la route (logiciel KARDINAL - méthode pédagogique : énoncé question, proposition réponse, temps de réflexion, réponse audio immédiate).



Animation pédagogique avec support élaborés par la direction des études du centre National de la l'APR + formation pratique sur simulateur de conduite roues.



#### 9° atelier

Réglage des phares (Régloscope) /diagnostic sur l'état des équipements du véhicule.

# ents du véhicule. 10° atelier :

Un constat amiable mal rédigé est souvent à l'origine d'une mauvaise appréciation de la responsabilité du sinistre : conseils et méthodes pour rédiger efficacement le constat amiable (support logiciel S.A. DEVELTER).

Formation à la rédaction du constat amiable



#### 11° atelier : Atelier sensibilisation alcool :

Il s'agit d'un parcours alcool, on profite de cette activité ludique pour sensibiliser le personnel au risque alcool et notamment à ses conséquences. On aborde également l'utilisation des psychotropes et les risques associés (médicaments drogues).



### Construire des liens durables!

Nous vous proposons de construire avec votre entreprise une relation partenariale complète qui permettra de créer un lien durable entre nos deux organisations.

- En complément d'une action de sensibilisation, si vous le souhaitez, d'autres actions peuvent être mises en œuvre pour construire des liens forts entre votre entreprise et notre comité :
  - actions de mécénat pour financer un projet prioritaire de notre comité ;
  - mécénat de compétences et incitation au bénévolat au profit de l'APR;
  - relais d'information et d'appel aux dons auprès de vos parties prenantes ...

## Merci pour votre attention.



Monsieur Xavier GIGNET
Directeur Départemental de la Prévention Routière du Doubs
28, rue du caporal Peugeot
25000 BESANCON

Tél.: 03.81.82.25.51 / 06.32.34.51.96

<u>xavier.gignet-pr25@orange.fr</u> <u>preventionroutiere25@wanadoo.fr</u>